



Manuvie

Comparaison entre
les ajustements
progressifs *avant*
et *pendant* la
retraite et les
ajustements
jusqu'à la retraite



Nathan W. Thoof, CFA
 chef des placements,
 gestionnaire de portefeuille principal,
 équipe Solutions multiactifs,
 Gestion de placements Manuvie



Geoffrey Kelley, CFA
 gestionnaire de portefeuille principal et
 chef mondial, Répartition stratégique de
 l'actif et Gestion systématique des actions,
 Bêta systématique des actions, équipe Solutions
 multiactifs, Gestion de placements Manuvie



James Robertson, CIM
 gestionnaire de portefeuille principal,
 chef, Répartition de l'actif, Canada et chef
 mondial, Gestion tactique de l'actif,
 équipe Solutions multiactifs,
 Gestion de placements Manuvie



Emilie Paquet, FSA
 chef, Initiatives stratégiques et Innovation
 équipe Solutions multiactifs,
 Gestion de placements Manuvie



Benjamin W. Forssell, CFA
 directeur général, gestionnaire de
 portefeuilles clients multiactifs mondiaux,
 équipe Solutions multiactifs,
 Gestion de placements Manuvie



Misbah Lalani, CFA
 analyste principale en placements,
 équipe Solutions multiactifs,
 Gestion de placements Manuvie



Alexandre M. Richard, CFA
 gestionnaire de portefeuille,
 équipe Solutions multiactifs,
 Gestion de placements Manuvie

Points à retenir

- Les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite offrent des avantages potentiels, car ils permettent aux participants de faire face à un éventail plus large de risques, y compris le risque de longévité, qui mène à un plus grand risque d'insuffisance de revenus.
- L'objectif étant d'aider les participants à constituer un patrimoine plus important pendant les années les plus prospères de leur vie active, les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite offrent la possibilité d'un patrimoine cumulé plus important après le départ à la retraite.
- L'atténuation du risque est plus graduelle que dans les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite, afin de protéger les participations contre les replis du marché au cours des années précédant la retraite.
- Pendant la phase de décaissement qui suit le départ à la retraite, les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite continuent généralement l'atténuation du risque, pour offrir un profil de risque moins volatil aux participants.

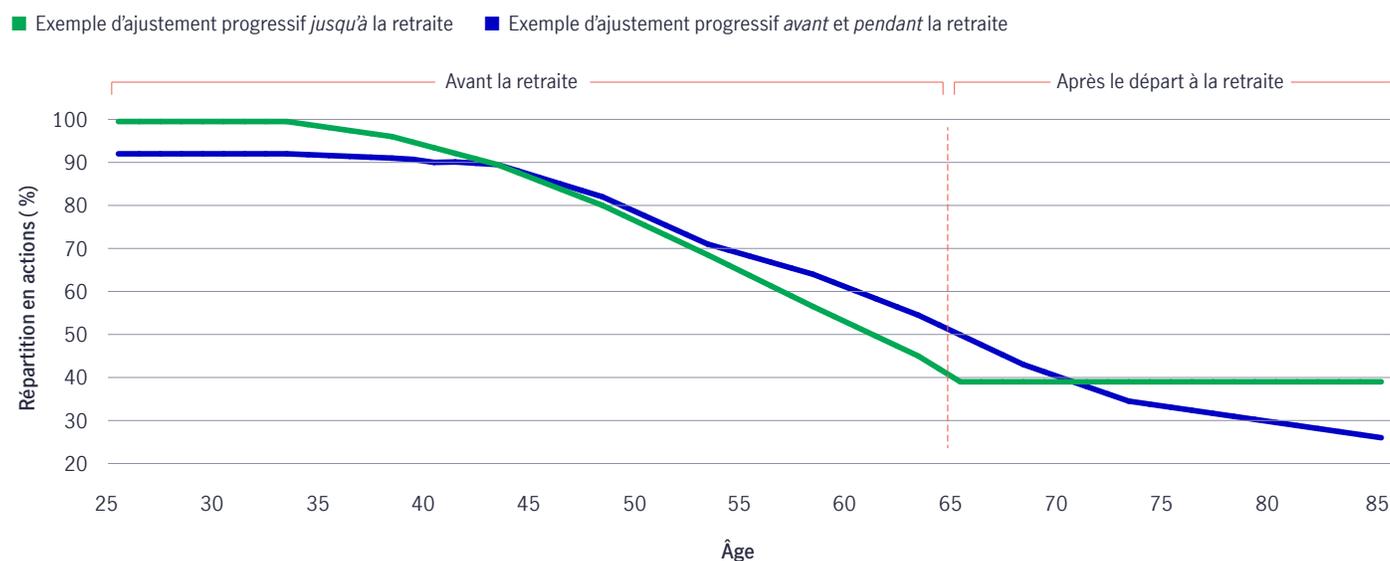
Pourquoi la trajectoire d'ajustement progressif est-elle importante?

Les fiduciaires des régimes de retraite choisissent souvent les fonds axés sur une date cible comme option de placement par défaut dans leurs régimes, et offrent une stratégie d'investissement diversifiée à gestion professionnelle, qui correspond à l'horizon d'épargne-retraite à long terme du participant. L'une des principales différences entre les divers fonds axés sur une date cible est la trajectoire de leur ajustement progressif. Il s'agit des modifications que la stratégie apporte à la répartition de l'actif afin de trouver l'équilibre entre le potentiel de croissance et la gestion des risques au cours de l'horizon temporel du fonds. Les fonds axés sur une date cible suivent généralement l'une des deux approches suivantes :

L'approche d'ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite privilégie les actifs axés sur la croissance pendant une période plus longue, effectue une atténuation du risque plus graduelle à l'approche de la retraite, et atteint finalement sa répartition la plus prudente dans les actifs axés sur la croissance après le départ à la retraite.

L'approche d'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite se caractérise généralement par un profil d'atténuation du risque précoce et plus marqué, qui vise à atteindre sa répartition la plus prudente dans les actifs axés sur la croissance à la date cible de départ à la retraite de la stratégie.

Comparaison des approches d'ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite et *jusqu'à* la retraite



Sources : Morningstar, Gestion de placements Manuvie, décembre 2023. Les gammes de fonds axés sur une date cible des catégories du CIFSC ont été classées entre *jusqu'à* et *avant* et *pendant* la retraite. Le processus d'ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif de Placements CI, de Fidelity, de Franklin Templeton, d'Industrielle Alliance et de Gestion de placements Manuvie. Le processus d'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif d'Assomption Vie, de BlackRock, de Canada Vie, d'Evermore Capital, de MFS, de Sun Life et de TD. La répartition des actifs et les valeurs marchandes totales des fonds ont été obtenues sur Morningstar afin de calculer l'ajustement progressif indicateur, avec une moyenne pondérée en fonction de l'actif des fonds axés sur une date cible. Des révisions manuelles ont été faites afin que les processus représentent fidèlement la pratique du secteur; par exemple, le processus d'ajustement *jusqu'à* la retraite a été modifié pour assurer la cohérence de la répartition des actifs après le départ à la retraite. À titre indicatif seulement. Ne correspond pas à un fonds.

Lorsque le fiduciaire d'un régime évalue différentes stratégies axées sur une date cible pour une gamme de placements, il est souvent important de tenir compte des mérites et de l'adéquation des différentes approches d'ajustement progressif, en fonction des données démographiques des participants. Il peut sembler logique d'atténuer le risque d'un placement pour atteindre la répartition d'actif la plus prudente à la date du départ à la retraite, puisque les participants veulent éviter des risques de placement inutiles à ce moment. Cependant, cette approche ne tient essentiellement compte que des risques liés aux placements. En pratique, les participants sont confrontés à une multitude de risques en raison de la prévalence accrue des régimes de retraite à cotisations déterminées (CD). Dans le cadre des régimes à CD, il

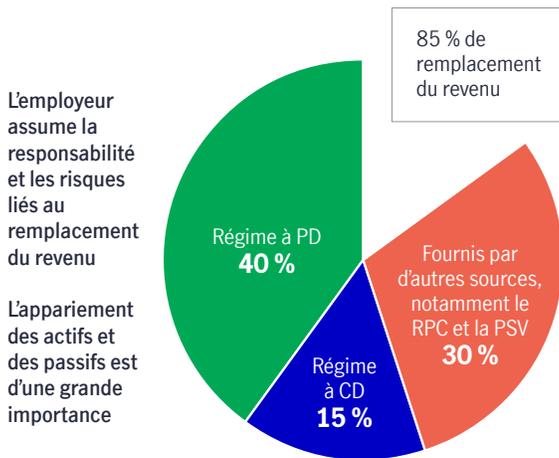
incombe entièrement aux particuliers de maintenir un revenu de retraite qui durera toute leur vie, alors qu'ils ne sont pas toujours en mesure de comprendre les complexités financières de la préparation à la retraite à long terme. Nous pensons qu'il faut évaluer la trajectoire d'ajustement progressif dans ce contexte général, et qu'il est nécessaire de gérer l'ensemble des risques qui concernent les participants, y compris la composante importante du risque lié aux placements. Dans le présent document, nous examinerons certains des principaux risques auxquels les participants sont confrontés, et nous expliquerons pourquoi l'ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite peut représenter une option plus avantageuse pour une préparation à la retraite au long terme.

L'incertitude croissante des revenus

L'incertitude quant aux revenus des particuliers augmente à mesure que les régimes à CD grandissent et que le risque lié à la retraite est transféré des employeurs aux personnes salariées. À mesure que le nombre de régimes à prestations déterminées (PD) diminue, la certitude du remplacement du revenu des particuliers diminue d'autant. Pour les participants, la préparation à la retraite dépend de plus en plus de la stratégie de placement qu'ils adoptent et des choix qu'ils font dans leurs cotisations d'épargne-retraite. Nous pensons que ces facteurs confèrent une plus grande importance aux objectifs de la trajectoire de l'ajustement progressif, en particulier dans le contexte du risque de longévité.

L'évolution des sources de remplacement du revenu

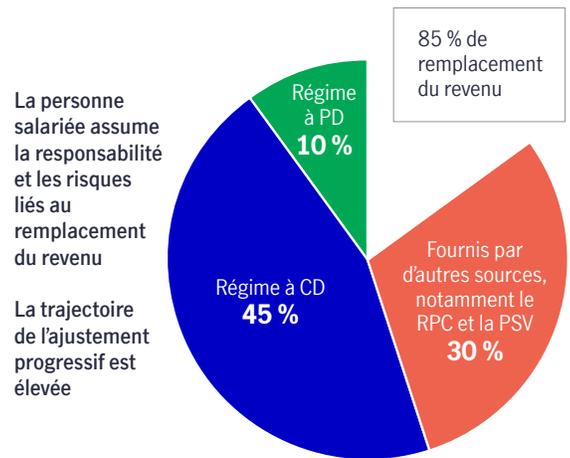
Contexte de prévalence des régimes à PD



Transfert de risque

Risque d'insuffisance de revenus
Risque de placement
Risque lié à l'inflation

Contexte de prévalence des régimes à CD



Source : Gestion de placements Manuvie, avril 2024. À titre indicatif seulement. Ne correspond pas à un fonds. RPC fait référence au Régime de pensions du Canada. PSV fait référence au Programme de la sécurité de la vieillesse.

Le risque de longévité et son incidence sur le risque d'insuffisance de revenus

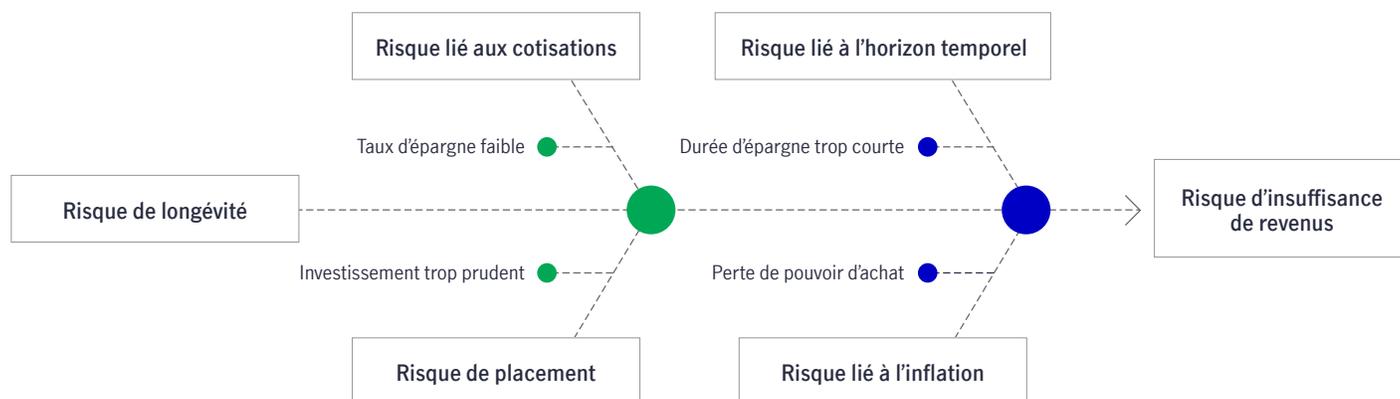
Le risque de longévité représente la possibilité que la personne retraitée vive plus longtemps que prévu, ce qui accroît la probabilité d'une insuffisance de revenus, c'est-à-dire le risque de ne pas atteindre l'objectif de remplacement du revenu.

En prenant en compte l'espérance de vie actuelle, les femmes et hommes canadiens ayant fait des études secondaires pourraient vivre en moyenne 17 à 21 ans après le départ à la retraite, en presumant un départ à 65 ans¹.

Canadien de 65 ans	Espérance de vie moyenne actuelle (en années)	Durée moyenne de la retraite (en années)
Femme	86,3	21,3
Homme	82,2	17,2

Il peut être extrêmement difficile d'accumuler suffisamment d'épargne pour atteindre un taux cible de remplacement du revenu qui durera 20 ans, voire plus, comme le taux très commun de 85 %. Les facteurs contribuant au risque d'insuffisance de revenus sont multiples et comprennent le risque lié aux cotisations, le risque lié à l'horizon temporel, le risque lié à l'inflation, le risque de placement et le risque de longévité. Tous ces facteurs peuvent accroître le risque d'insuffisance.

Facteurs contribuant au risque d'insuffisance de revenus



Source : Gestion de placements, Manuvie, avril 2024. À titre indicatif seulement.

Par exemple, un participant pourrait avoir un horizon temporel optimal, comme 40 ans, mais si le taux de cotisation est trop bas ou la croissance des placements trop basse, le risque d'insuffisance de revenus augmente. De même, un participant peut avoir un taux de cotisation élevé, mais un horizon temporel court, ce qui peut également augmenter la probabilité d'insuffisance.

Nous pensons que pour aider les participants à se préparer à la retraite, il faut adopter une approche d'ajustement progressif qui tient compte des risques multiples auxquels ils sont confrontés. Nous abordons plusieurs aspects fondamentaux que les fiduciaires des régimes devraient, selon nous, prendre en compte lors de l'évaluation de la trajectoire d'un ajustement progressif, notamment la probabilité d'insuffisance, l'atténuation optimale du risque lors de l'accumulation et lors du décaissement, et l'importance de maximiser l'accumulation du patrimoine tout au long de l'horizon temporel de placement.

¹ Bureau de l'actuaire en chef, Gouvernement du Canada, 14 décembre 2022. Dernières données publiées.

Probabilité d'insuffisance

La probabilité d'insuffisance de revenus représente la possibilité que les participants n'atteignent pas leur cible de remplacement du revenu à leur départ à la retraite, ce qui pourrait entraîner une baisse du niveau de vie et des difficultés financières tout au long de la retraite. Le remplacement du revenu est généralement mesuré de deux manières : en tant que chiffre cible de remplacement du revenu en dollars, par exemple 85 % du salaire final, ou en tant que pourcentage fixe des actifs accumulés.

Les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite ciblent généralement un pourcentage fixe des actifs comme revenu annuel, par exemple 4 %. En théorie, un participant pourrait retirer 4 % de ses actifs accumulés à titre de revenu et ne jamais tomber à court d'argent. Cependant, en réalité, la valeur en dollars réelle du revenu baisse à mesure que les actifs accumulés diminuent. Le remplacement du revenu mesuré comme pourcentage des actifs

ne représente pas le revenu en dollars réel du participant. Cela pourrait surprendre les participants qui présument que le retrait d'un pourcentage des actifs constitue un revenu en dollars constant et durable dans le temps.

Alors que les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite visent généralement un taux de remplacement en pourcentage, les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite visent généralement un taux de remplacement en dollars, ce qui donne une indication réaliste du revenu du participant pendant la retraite. Si l'on compare la probabilité d'insuffisance des ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite à celle des ajustements *avant* et *pendant* la retraite dans les gammes de fonds axés sur une date cible au Canada, on constate que la probabilité est 5 % plus haute pour les ajustements *jusqu'à* la retraite et qu'elle augmente avec l'âge des participants².

Atténuation du risque avant et après le départ à la retraite

La phase d'atténuation du risque est l'un des principaux facteurs qui différencient les trajectoires d'ajustement progressif, et c'est un aspect qui a été beaucoup discuté dans le cadre de la comparaison entre les ajustements *avant* et *pendant* la retraite et les ajustements *jusqu'à* la retraite. Les deux trajectoires d'ajustement progressif s'efforcent d'atténuer le risque jusqu'à la date du départ à la retraite. En revanche, les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite atténuent le risque plus tôt et plus rapidement, puisqu'ils cherchent à atteindre leur répartition de l'actif la plus prudente à la date du départ à la retraite. La théorie qui sous-tend cette approche repose sur plusieurs facteurs, notamment le fait que les participants peuvent retirer la totalité de leur capital au moment de la retraite pour constituer une rente et qu'à ce titre, ils souhaiteraient bénéficier de la répartition de l'actif la plus prudente à la date de leur départ à la retraite. Elle repose également sur le fait que les retraités n'ajoutent plus de capital financier à leur fonds axé sur une date cible, et qu'ils ont donc besoin de la répartition de l'actif la plus prudente.

Toutefois, compte tenu des autres types de risques auxquels les participants sont confrontés, notamment le risque de longévité, il est de plus en plus important de maximiser les possibilités de croissance du capital corrigé du risque. Pour atteindre la répartition de l'actif la plus prudente à la date de départ à la retraite, les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite commencent une atténuation rapide du risque des portefeuilles au moment où les participants atteignent les années les plus

prospères de leur vie active, de 40 à 55 ans. Pendant cette période, les participants peuvent tolérer des niveaux de risque plus élevés pour maximiser l'accumulation du patrimoine.

Nous avons effectué une analyse de régression pour comparer l'ampleur de l'atténuation du risque entre les deux approches d'ajustement progressif. Un ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite atténue le risque d'environ 1,5 % chaque année, tandis qu'un ajustement progressif *jusqu'à* la retraite l'atténue d'environ 2 %. La différence peut sembler minime, mais dans un autre contexte, cela représente une atténuation du risque 33 % plus rapide qu'un ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite. C'est un coût d'opportunité potentiellement important pour les participants qui cherchent à accumuler du patrimoine pendant leurs années les plus prospères, au point de diminuer leur patrimoine de jusqu'à 10 % au fil du temps.

À notre avis, l'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite pose un autre problème, à savoir qu'il présuppose implicitement que la tolérance au risque des participants restera absolument statique après leur départ à la retraite. En d'autres termes, les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite se fondent sur l'hypothèse que la tolérance au risque du participant ne change pas au cours de la retraite. Cette hypothèse ne tient pas compte de la probabilité grandissante que les participants aient besoin de continuer à générer de la croissance pendant un temps après le départ à la retraite, afin de s'assurer un revenu pendant une vie potentiellement plus longue.

² Au 31 décembre 2023. En fonction des gammes de fonds axés sur une date cible des catégories du Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC), classées entre *jusqu'à* et *avant* et *pendant* la retraite.

En outre, en maintenant une répartition statique de l'actif après la retraite, les ajustements progressifs jusqu'à la retraite peuvent en fait accroître le risque pour les participants, tandis qu'une approche de répartition active de l'actif, typique des ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite, permet d'atténuer le risque au moment approprié après le départ à la retraite.

Le sujet de l'atténuation du risque avant la retraite fait beaucoup parler, avec raison, puisque les participants souhaitent maximiser l'accumulation de patrimoine avant de partir à la retraite et éviter tout risque de placement inutile. Cependant, il y a de plus en plus de discussions sur l'exposition au risque après le départ à la retraite et sur la place importante qu'elle occupe dans le parcours vers la retraite en général. Avec l'allongement de la durée de vie, la gestion du risque dans le décaissement deviendra probablement de plus en plus importante.

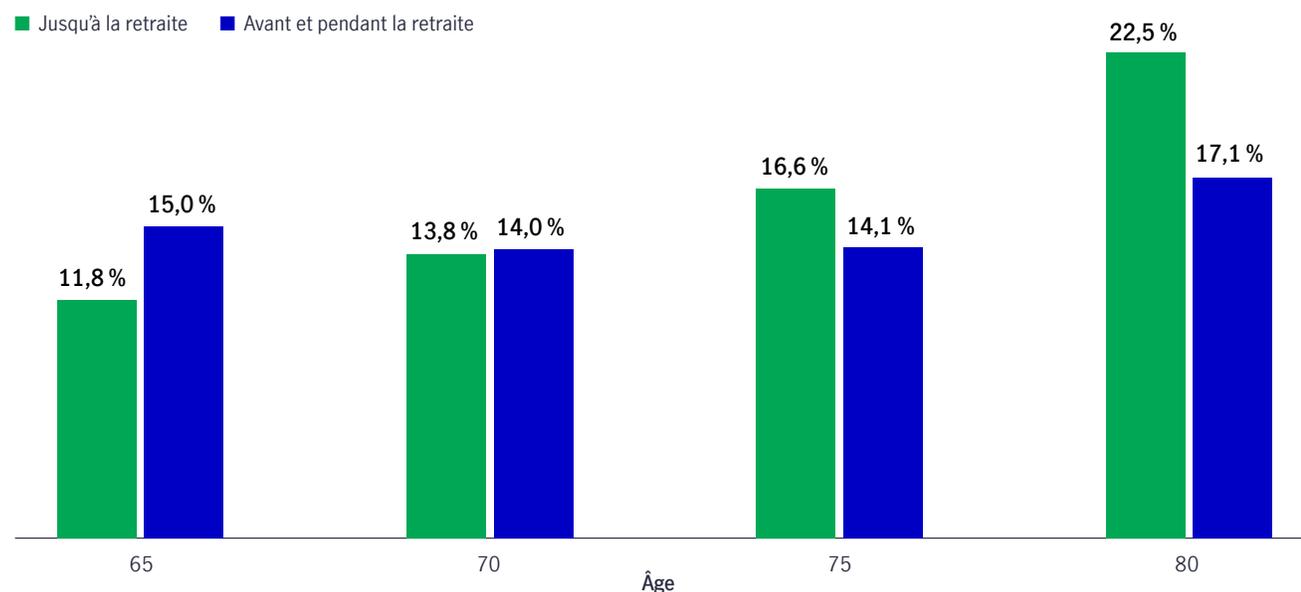
Gestion du risque de décaissement

Lorsque l'on évalue la trajectoire de l'ajustement progressif, il est important de prendre en compte le besoin de maintenir une exposition au risque constante pendant la phase de décaissement qui suit le départ à la retraite. Une exposition stable au risque peut aider à garantir un flux de revenus prévisible, ce qui représente un critère important pour les retraités.

Nous avons examiné l'exposition prospective au risque dans la phase de décaissement, en comparant la pondération des actifs axés sur la croissance entre les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite et les ajustements *jusqu'à* la retraite. Nous avons également tenu compte de l'évolution de l'horizon temporel à mesure qu'un participant s'approche de la fin de la phase de décaissement.

Dans notre analyse, les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite présentent des paramètres de risque plus stables, tandis que les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite présentent une exposition au risque croissante. Cela s'explique par le fait que les ajustements *avant* et *pendant* la retraite continuent d'atténuer le risque pendant le décaissement, tandis que les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite conservent la même répartition de l'actif à compter de l'âge de 65 ans et toute la vie durant. Une répartition statique risque non seulement d'augmenter l'exposition au risque par rapport à l'horizon temporel restant, mais ses effets sont également exacerbés par la diminution de la tolérance au risque du participant. À partir de 65 ans, l'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite augmente l'exposition au risque des participants, ce qui va à l'encontre de leurs attentes dans la plupart des cas. Les participants s'attendent généralement à ce que le niveau de risque de l'ajustement progressif diminue au fil du temps.

Exposition prévue à la prime de risque



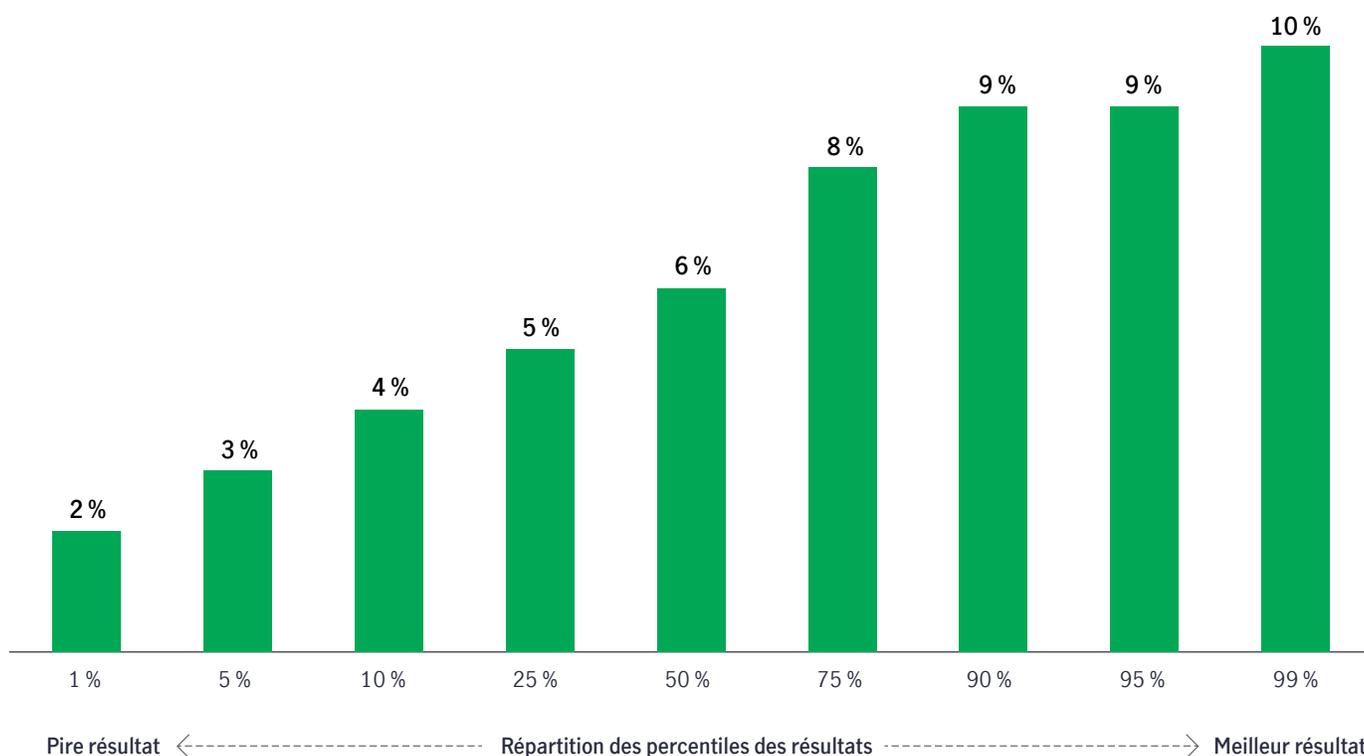
Sources : Morningstar, Gestion de placements Manuvie, décembre 2023. Les gammes de fonds axés sur une date cible des catégories du CIFSC ont été classées entre « *jusqu'à* » et « *avant et pendant* » la retraite. Le processus d'ajustement progressif *avant et pendant* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif de Placements CI, de Fidelity, de Franklin Templeton, d'Industrielle Alliance et de Gestion de placements Manuvie. Le processus d'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif d'Assomption Vie, de BlackRock, de Canada Vie, d'Evermore Capital, de MFS, de Sun Life et de TD. La répartition des actifs et les valeurs marchandes totales des fonds ont été obtenues sur Morningstar afin de calculer l'ajustement progressif indicateur, avec une moyenne pondérée en fonction de l'actif des fonds axés sur une date cible. Des révisions manuelles ont été faites afin que les processus représentent fidèlement la pratique du secteur; par exemple, le processus d'ajustement *jusqu'à* la retraite a été modifié pour assurer la cohérence de la répartition des actifs après le départ à la retraite. À titre indicatif seulement. Veuillez consulter les renseignements importants pour une liste des index utilisés. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Ne correspond pas à un fonds.

Accumulation de patrimoine avant et après le départ à la retraite

La constitution d'un patrimoine est un élément essentiel de la préparation à la retraite à long terme, en particulier dans le contexte de l'allongement de l'espérance de vie. À mesure que la durée de vie s'allonge, les retraités risquent de plus en plus de voir leur épargne s'épuiser avant leur décès. L'ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite continue de modifier la répartition de l'actif même après la date prévue de départ à la retraite, ce qui permet d'offrir une croissance continue et d'atténuer le risque de longévité tout en gérant le risque de placement. Pour leur part, les ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite adoptent une répartition de l'actif statique au cours de la retraite, ce qui augmente le profil de risque général de la stratégie axée sur une date cible après le départ à la retraite. Par contraste, les

ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite offrent une position stable dans des actifs axés sur la croissance, qui diminue progressivement au fil du temps. Cela permet une accumulation continue de patrimoine sans ajouter des risques de placement inutiles dans un portefeuille. Afin d'aider les retraités à conserver le même niveau de vie, cette approche met l'accent sur les actifs axés sur la croissance pendant la phase d'accumulation, y compris pendant les années les plus prospères des participants, lorsqu'ils peuvent généralement tolérer plus de risques. Elle offre ensuite un niveau de risque faible et stable pendant la phase de décaissement. Notre analyse montre que les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite peuvent générer entre 2 % et 10 % de patrimoine en plus à la date du départ à la retraite.

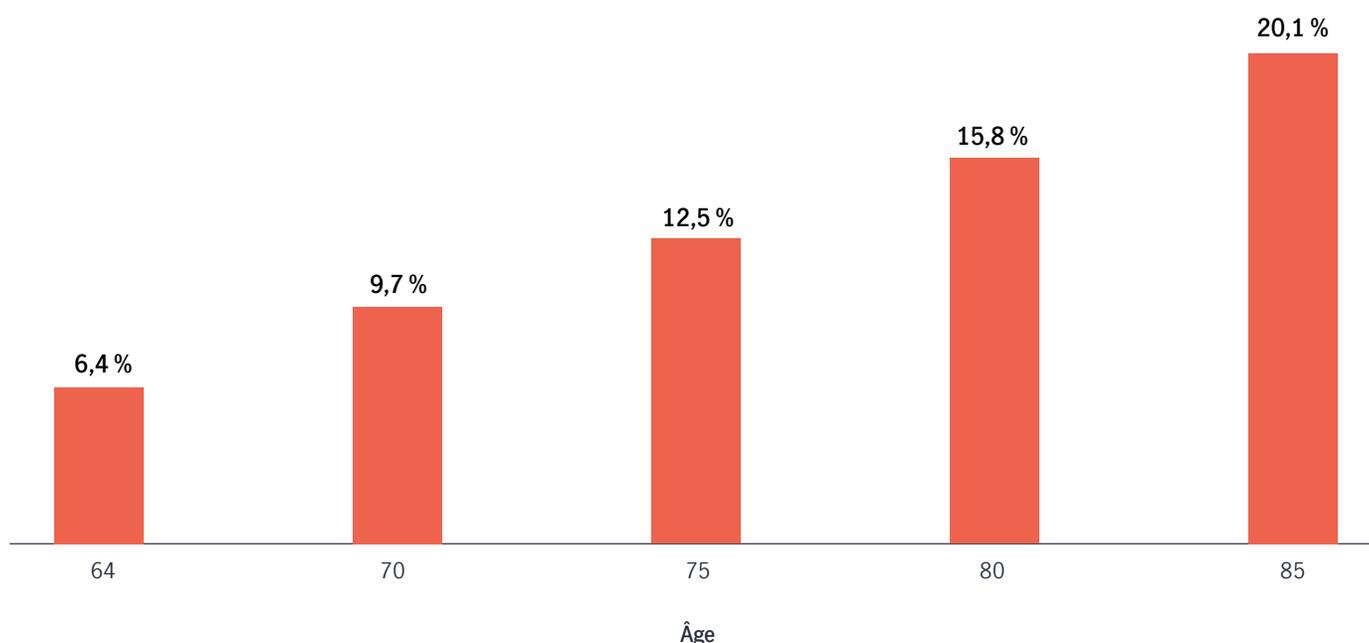
Comparaison de l'amélioration relative du patrimoine au moment du départ à la retraite, entre un ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite et un ajustement *jusqu'à* la retraite



Source : Morningstar et Gestion de placements Manuvie, mars 2023. Les gammes de fonds axés sur une date cible des catégories du CIFSC ont été classées entre « *jusqu'à* » et « *avant* et *pendant* » la retraite. Le processus d'ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif de Placements CI, de Fidelity, de Franklin Templeton, d'Industrielle Alliance et de Gestion de placements Manuvie. Le processus d'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif d'Assomption Vie, de BlackRock, de Canada Vie, d'Evermore Capital, de MFS, de Sun Life et de TD. La répartition des actifs et les valeurs marchandes totales des fonds ont été obtenues sur Morningstar afin de calculer l'ajustement progressif indicateur, avec une moyenne pondérée en fonction de l'actif des fonds axés sur une date cible. Des révisions manuelles ont été faites afin que les processus représentent fidèlement la pratique du secteur; par exemple, le processus d'ajustement *jusqu'à* la retraite a été modifié pour assurer la cohérence de la répartition des actifs après le départ à la retraite. À titre indicatif seulement. Veuillez consulter les renseignements importants pour une liste des index utilisés. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Ne correspond pas à un fonds.

En plus d'offrir un plus haut potentiel d'accumulation de patrimoine au moment du départ à la retraite, les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite gardent une plus forte répartition en actions au début de la retraite. Cet avantage est important pour aider les participants à garder un niveau de patrimoine potentiellement plus grand pendant la phase de décaissement. Selon notre analyse, les participants âgés de 85 ans qui ont suivi un ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite ont généré un patrimoine cumulé supérieur de plus de 20 % en moyenne à celui des participants qui ont suivi un ajustement progressif *jusqu'à* la retraite. Cela représente une base d'actifs plus importante à partir de laquelle ils pourront tirer un revenu pendant la retraite.

La différence d'accumulation du patrimoine médiane entre les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite et les ajustements *jusqu'à* la retraite



Sources : Morningstar, Gestion de placements Manuvie, mars 2024. Les gammes de fonds axés sur une date cible des catégories du CIFSC ont été classées entre « *jusqu'à* » et « *avant* et *pendant* » la retraite. Le processus d'ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif de Placements CI, de Fidelity, de Franklin Templeton, d'Industrielle Alliance et de Gestion de placements Manuvie. Le processus d'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif d'Assomption Vie, de BlackRock, de Canada Vie, d'Evermore Capital, de MFS, de Sun Life et de TD. La répartition des actifs et les valeurs marchandes totales des fonds ont été obtenues sur Morningstar afin de calculer l'ajustement progressif indicateur, avec une moyenne pondérée en fonction de l'actif des fonds axés sur une date cible. Des révisions manuelles ont été faites afin que les processus représentent fidèlement la pratique du secteur; par exemple, le processus d'ajustement *jusqu'à* la retraite a été modifié pour assurer la cohérence de la répartition des actifs après le départ à la retraite. À titre indicatif seulement. Veuillez consulter les renseignements importants pour une liste des index utilisés. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Ne correspond pas à un fonds.

Comment les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite peuvent aider les participants à se préparer à la retraite

Les participants aux régimes de retraite sont aujourd'hui confrontés à un éventail plus large de risques, en raison de la prédominance des régimes à cotisations déterminées par rapport aux régimes à prestations déterminées entièrement financés. Le choix des placements, le taux de cotisation et, dans une certaine mesure, l'horizon temporel d'épargne sont autant de décisions qui incombent aux participants. Chaque décision peut avoir un effet significatif sur la préparation à la retraite d'un participant et sur sa capacité à maintenir un revenu approprié tout au long de sa retraite. De plus, l'allongement de la durée de vie moyenne accroît ces risques pour les participants, ainsi que la probabilité d'insuffisance de revenus.

Les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite visent à aider les participants à gérer cet éventail de risques étendu. La maximisation de l'accumulation de patrimoine corrigé du risque est un principe clé de l'ajustement progressif *avant* et *pendant* la retraite. Pour ce faire, l'atténuation du risque est mise en œuvre progressivement à l'approche de la retraite et continue après le départ à la retraite, plutôt que de maintenir une répartition de l'actif statique. Comme le montre notre analyse, l'amélioration relative du patrimoine des participants et l'accumulation de patrimoine sont plus importantes dans les ajustements progressifs *avant* et *pendant* la retraite, et le risque au cours du décaissement est plus stable que dans la plupart des ajustements progressifs *jusqu'à* la retraite.

Dans ce contexte, les fiduciaires des régimes ont un rôle important à jouer, puisqu'ils sélectionnent les options de placement par défaut pour les participants. Lorsque l'on choisit les options de placements les plus appropriées pour l'ensemble des participants d'un régime de retraite, il est important d'évaluer les mérites des différentes trajectoires d'ajustement progressif. Pour les fiduciaires de régimes qui examinent les différentes options de fonds axés sur une date cible, il peut être judicieux de bien prendre en compte le large éventail de risques qui mènent à l'insuffisance de revenus, et de considérer comment les trajectoires d'ajustement progressif et les ajustements *avant* et *pendant* la retraite peuvent aider à atténuer ces risques pour mieux préparer les participants à la retraite.



Le contenu de cet article est présenté à titre indicatif seulement et ne doit pas être considéré comme des conseils d'ordre juridique, financier ou fiscal donnés à l'égard d'un cas précis. Toute personne ayant pris connaissance des renseignements indiqués ici doit s'assurer qu'ils conviennent à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste.

L'analyse des fonds axés sur une date cible se fonde sur des données de Morningstar Direct et de Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2024. Les données relatives aux indices proviennent directement des fournisseurs d'indices. L'analyse se fonde sur des gammes de fonds axés sur une date cible des catégories du Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC), classées entre « jusqu'à » et « avant et pendant » la retraite. Le processus d'ajustement progressif avant et pendant la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif de Placements CI, de Fidelity, de Franklin Templeton, d'Industrielle Alliance et de Gestion de placements Manuvie. Le processus d'ajustement progressif jusqu'à la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif d'Assomption Vie, de BlackRock, de Canada Vie, d'Evermore Capital, de MFS, de Sun Life et de TD. La répartition des actifs et les valeurs marchandes totales des fonds ont été obtenues sur Morningstar afin de calculer l'ajustement progressif indicateur, avec une moyenne pondérée en fonction de l'actif des fonds axés sur une date cible. Des révisions manuelles ont été faites afin que les processus représentent fidèlement la pratique du secteur; par exemple, le processus d'ajustement jusqu'à la retraite a été modifié pour assurer la cohérence de la répartition des actifs après le départ à la retraite. À titre indicatif seulement. Ne correspond pas à un fonds.

La méthodologie exclusive et les hypothèses démographiques présupposent un épargnant qui commence à cotiser à 25 ans, dont le taux de cotisation de départ est 5 %, dont le taux de cotisation final est 10 %, dont l'employeur verse une contrepartie de société de 4 %, qui part à la retraite à 65 ans et dont le salaire annuel de départ est 40 000 \$.

Définitions des indices

Les **actions canadiennes à grande capitalisation** sont représentées par l'indice S&P/TSX 60, qui suit le rendement du segment à grande capitalisation du marché des actions canadiennes de la Bourse de Toronto (TSX). Les **actions mondiales à grande capitalisation** sont représentées par l'indice MSCI Monde, qui suit le rendement des actions à grande et à moyenne capitalisation des sociétés de pays développés. Les **titres de base américains de qualité investissement** sont représentés par l'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond, qui suit le rendement des obligations américaines de catégorie investissement des marchés des titres de gouvernements, des titres adossés à des actifs et des titres de créance de sociétés. Les **titres à revenu fixe canadiens de base** sont représentés par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui suit le rendement d'obligations gouvernementales et de sociétés négociables en circulation sur le marché canadien. Les **liquidités** en dollars canadiens sont représentées par l'indice FTSE 3 – Month U.S. Treasury Bill Index, qui suit le rendement des bons du Trésor américain à trois mois les plus récents.

Ni la répartition de l'actif ni la diversification ne garantissent de profits et n'éliminent le risque de perte. Les placements basés sur la répartition de l'actif ne conviennent pas à tous les participants, en particulier à ceux qui souhaitent gérer leurs propres investissements.

Un portefeuille axé sur une date cible constitue une option de placement comprenant un fonds de fonds dont les placements sont répartis entre plusieurs catégories d'actif pouvant inclure des actions et des titres à revenu fixe des États-Unis et de l'étranger. La date cible correspond à la date approximative à partir de laquelle l'épargnant prévoit devoir retirer des fonds. L'atteinte de l'objectif de placement du portefeuille dépend en grande partie de la capacité du sous-conseiller à opter pour la bonne composition de fonds sous-jacents, et de la capacité de ceux-ci à atteindre leurs propres objectifs de placement. Les gestionnaires de portefeuille déterminent la sélection des titres et la répartition de l'actif. Rien ne garantit qu'un fonds ou ses fonds sous-jacents atteindront leurs objectifs de placement. L'épargnant doit évaluer la répartition de l'actif du fonds pour s'assurer qu'elle est en phase avec sa propre tolérance au risque. Tout fonds comporte les mêmes risques que les fonds sous-jacents dans lesquels il investit. Comme les fonds axés sur une date cible sont gérés en fonction d'une date de retraite précise, les épargnants peuvent s'exposer à un niveau de risque plus élevé si l'année de leur départ à la retraite diffère considérablement de ce qui était initialement prévu. Règle générale, la composition des fonds axés sur une date cible devient de plus en plus prudente à mesure que le temps avance. Bien que cette approche permette de mieux gérer le risque, elle ne garantit pas des bénéfices croissants. Les placements dans les fonds axés sur une date cible ne sont pas garantis. Vous pourriez subir des pertes, y compris quant à la valeur du capital investi, et ce, tant à la date cible que par la suite. Il n'est pas garanti que le fonds vous procurera un revenu adéquat lors de votre départ à la retraite ni au cours de celle-ci. Évaluez soigneusement les objectifs de placement ainsi que les frais, les charges et les risques associés au fonds avant d'y investir. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour obtenir une description plus complète de ces risques et d'autres aléas.

Le terme « ajustement progressif » désigne la répartition de l'actif au sein d'une stratégie axée sur une date cible, qui est ajustée au fil du temps à mesure que les participants vieillissent et que le temps qui leur reste jusqu'à la retraite s'écoule. L'objectif fondamental d'un ajustement progressif est de réduire le risque de perte du portefeuille à mesure que l'horizon temporel du participant diminue. La répartition de l'actif de chaque portefeuille est fondée sur une date cible, à savoir l'année au cours de laquelle les participants d'un portefeuille prévoient de prendre leur retraite et de cesser de verser des cotisations. Une équipe de professionnels de la répartition d'actifs ajuste les placements de chaque portefeuille au fil du temps afin de mettre en œuvre un transfert manifeste et constant depuis les actions vers les titres à revenu fixe au cours des années précédant la retraite ou pendant la retraite, le cas échéant. L'épargnant doit évaluer la répartition de l'actif du portefeuille pour s'assurer qu'elle est en phase avec sa propre tolérance au risque. Pour l'élaboration de l'ajustement progressif, il a été présumé que le participant verserait des cotisations régulières au fil des ans précédant la retraite et cessera de cotiser lorsque la date cible sera atteinte. La valeur du capital d'un placement et son taux de rendement potentiel ne sont jamais garantis, que ce soit à la date de retraite ciblée ou après cette date.

© Morningstar, 2024. Tous droits réservés. Les renseignements fournis dans le présent document : 1) sont la propriété de Morningstar ou de ses fournisseurs de contenu; 2) ne peuvent être reproduits ni distribués; et 3) sont donnés sans garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur à-propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables des dommages ou des pertes découlant de leur utilisation.

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2025. Tous droits réservés. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9. Des formats accessibles et du matériel de communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements.